

PAIX ET JUSTICE AU PROCHE - ORIENT

Depuis le 7 octobre et le crime de guerre perpétré par le Hamas contre la population israélienne, chaque jour qui passe apporte son lot de barbarie et d'atrocités. Plus de 6 500 morts côté palestinien et 1400 morts côté israélien, principalement des civils, en une vingtaine de jours.

Nous condamnons ces attaques terroristes avec la plus grande fermeté et demandons la libération des otages que le Hamas détient, comme nous demandons la libération des quelque 5000 Palestiniens détenu.e.s par Israël.

Ces actes ne justifieront jamais les bombardements massifs de la population gazaouie par le gouvernement d'extrême droite au pouvoir en Israël. Pour les 2.2 millions de Palestiniens de Gaza qui n'ont nulle part où fuir ni se protéger, il s'agit d'une punition collective, un crime de guerre.

Cet affrontement meurtrier puise ses origines dans la politique raciste et colonialiste que l'État israélien mène contre le peuple palestinien. Depuis 75 ans la résistance des Palestiniens, comme celle de tous les peuples opprimés, est légitime et nous oblige à la solidarité.

Le blocus total de Gaza conduit à une catastrophe humanitaire avec un million de Palestiniens déplacé-es à l'intérieur de Gaza, et privé-es de tout, d'électricité, d'eau, de médicaments et de nourriture !

Nous demandons la désignation d'une commission d'enquête internationale pour faire toute la lumière sur cette tragédie.

Nous demandons à la France et l'Union européenne d'agir pour :

- *un cessez-le feu immédiat* sous l'égide de l'ONU, la mise en place d'une aide humanitaire d'urgence, la libération des otages.

- *la levée du blocus de Gaza en place depuis 2007*

- *la fin de la politique de colonisation*, d'occupation et d'annexion du territoire palestinien occupé, des violences, humiliations et discriminations à l'encontre du peuple palestinien

- *l'application des résolutions de l'ONU*. Celles-ci doivent permettre de trouver une solution durable, démocratique, juste et digne de cohabitation entre les peuples

La Paix et la Justice nous rassemblent. Ensemble mettons fin à la guerre. Ensemble construisons la paix pour qu'enfin les peuples palestinien et israélien vivent en paix et en sécurité.

Le gouvernement français criminalise le mouvement de solidarité avec la Palestine.

Les citoyen·nes qui se battent pour la Paix et la Justice au Proche-Orient refusent de se voir interdire la tenue de rassemblements de solidarité avec les peuples touchés par cette guerre sous prétexte qu'ils « troubleraient » l'ordre public.

Nous exigeons que le ministre de l'Intérieur respecte le droit de manifester, inscrit dans le droit français et rappelé par le Conseil d'Etat le 18 octobre, le droit d'exprimer notre solidarité envers les peuples victimes de ce conflit meurtrier. Nous nous élevons contre la répression politique, les menaces et les diffamations subies par les organisations qui défendent les droits du peuple palestinien.

A Brest, à deux reprises en une semaine, le préfet a interdit les rassemblements pour une paix juste au Proche-Orient pour « risque d'atteinte à l'ordre public ». Pourtant depuis des décennies aucun incident n'est intervenu lors de manifestations de soutien à la Palestine.

Cet arrêté préfectoral comporte de nombreuses accusations mensongères et des amalgames diffamatoires. Le Collectif dénonce ces interdictions qui portent atteinte à nos libertés fondamentales : droit d'expression et de manifestation.

LE COLLECTIF POUR UNE PAIX JUSTE AU PROCHE-ORIENT APPELLE A UNE MANIFESTATION A BREST

SAMEDI 28 OCTOBRE A 14 H 30 PLACE DE LA LIBERTE

Afps, CGT Brest, FI, FSU, GES, LDH, MJCF, Mouvement de la Paix, MRAP, NPA, PCF, Solidaires 29, UCL, UDB, Union pirate, UEP